

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 5 décembre 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, hier le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) tentait de faire accroire à la population que l'Opposition officielle tente de faire peur aux chômeurs.

Monsieur le Président, l'Opposition officielle et la population se rappellent qu'il n'y a pas si longtemps, en 1985, ce même gouvernement publiait un document et invitait la population à discuter de la réforme des pensions de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales. Et ce même gouvernement, ce même premier ministre promettait aux personnes âgées de ne pas toucher aux pensions de sécurité de la vieillesse et promettait que l'argent qui serait enlevé au niveau des allocations familiales ne servirait pas à réduire le déficit.

Monsieur le Président, la population se rappelle que ce gouvernement a fait le contraire. Six mois après, il a coupé l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse, il a coupé l'indexation des allocations familiales, pour permettre de réduire le déficit, ce qui a donné comme résultat dans les sondages du mois de juillet que 52 p. 100 des gens n'ont pas confiance au premier ministre, «52 p. 100 do not trust the Prime Minister».

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'ANNONCE D'UNE MAJORATION DE L'AIDE AU TRANSPORT DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES CONSENTIE À LA COLOMBIE- BRITANNIQUE

M. Fred King (Okanagan—Similkameen): Monsieur le Président, ce matin j'ai eu l'honneur d'annoncer au nom du ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) une majoration de 400 000 \$ de l'aide au transport des céréales fourragères consentie à la Colombie-Britannique. Cette somme vient s'ajouter à celle des 5,6 millions de

dollars dépensée en 1986 en vertu du programme d'aide au transport des céréales fourragères pour expédier 525 000 tonnes de grain en Colombie-Britannique. Ces changements annoncés aujourd'hui sont compatibles avec l'objectif du gouvernement d'uniformiser le prix des céréales fourragères dans les régions canadiennes dont la production est insuffisante pour satisfaire à leurs besoins.

L'annonce faite aujourd'hui constitue un autre indice de l'engagement du gouvernement à maintenir et à améliorer le rôle du producteur agricole dans l'économie canadienne.

Je rends un hommage particulier à l'Association des éleveurs de bétail de la Colombie-Britannique et à la Fédération de l'agriculture de la Colombie-Britannique qui nous ont signalé la disparité des frais de transport des céréales fourragères dans cette province. Je suis heureux et fier que le gouvernement ait décidé d'y remédier.

* * *

• (1105)

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX CÉRÉALIERES

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, le 6 octobre, en réponse aux questions de mon chef, l'honorable député d'Oshawa (M. Broadbent), qui lui demandait, à propos des paiements d'appoint aux céréaliers de l'Ouest, s'il parlait de nouveaux crédits et quand ils les toucheraient, le premier ministre (M. Mulroney) a fait la réponse suivante, comme en fait foi le hansard à la page 97:

Voilà: il veut savoir si ce sont des crédits existants ou des crédits nouveaux. Eh bien, ce sont des fonds nouveaux, c'est de l'argent bien réel qui va tomber dans la poche des agriculteurs.

Le 7 octobre, en réponse aux questions du très honorable chef de l'opposition (M. Turner), le premier ministre a répondu ceci, comme en fait foi le hansard à la page 147:

Le programme dont nous parlons placera un milliard de dollars de plus entre les mains des cultivateurs canadiens.

Et il a ajouté plus loin:

Les cultivateurs toucheront des montants supplémentaires et je suis sûr que le député ne s'y opposera pas.

A l'instar des céréaliers de l'Ouest nous aimerions savoir où se trouvent ces fonds nouveaux qui doivent tomber dans la poche des agriculteurs. Quand vont-ils les toucher, et comment?